

TP ADVF

Titre Professionnel

Assistant de Vie Aux Familles

- Niveau 3 – (ancien niveau V)

OBJECTIFS ET CONTENUS

L'assistant(e) de vie aux familles intervient ponctuellement ou régulièrement pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.

Cela se traduit par des services tels que l'assistance pour l'hygiène corporelle, l'alimentation, les déplacements, le bien-vivre dans la société, la prise en charge de leurs jeunes enfants, l'entretien de leur cadre de vie.

La formation comporte les modules suivants :

- CCP1. Entretien du logement et le linge d'un particulier
- CCP2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- CCP3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

DURÉE ET MODALITÉS D'INDIVIDUALISATION

Parcours optimal :

595 H en centre et 245 H en alternance soit
120 jours de formation incluant le SST (Sauveteur Secouriste du Travail) dans le Programme Territorial de Formation Qualifiante de la région SUD PACA.

Des parcours individualisés sont mis en place en fonction du niveau des candidats, évalués par positionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

La certification

- Une épreuve de mise en situation professionnelle face à un jury de professionnels
- Un dossier et un entretien oral avec le jury

Modalités d'évaluation de la satisfaction par entretien et bilans de groupe

Remise d'attestation de compétences.

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives et avec l'accès à un plateau technique complet et actualisé, les stagiaires sont amenés à mettre en œuvre l'acquisition des compétences théoriques par des mises en situation professionnelles réalistes. L'acquisition des compétences est vérifiée par des évaluations en cours de formation.

3 Stages de découvertes des univers métiers permettent la vérification de l'adéquation entre formation et pratique professionnelle

Dates Prévisionnelles :

➡ Du Mercredi 6 Janvier au Vendredi 25 Juin 2021

Lieu(x) de formation :

Ligue de L'Enseignement – FOL04
9 Chemin des Alpilles - 04000 DIGNE LES BAINS

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Comment intégrer la formation ?

• Pré-requis :

Dossier inscription à retirer à la Ligue de l'Enseignement
Expérience professionnelle recommandée dans le secteur de l'aide aux personnes.
Niveau suffisant en langue française à l'oral et à l'écrit

Fin des inscriptions : 15/12/2020

• Statut :

Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non-salariés

• Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Locaux et plateaux techniques accessibles
- Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire
- Attention, restrictions médicales liées à l'emploi, l'assistant de vie aux familles doit très souvent exercer un travail plutôt physique

• Nombre de places : 14 places sur le Programme Région Sud –

Salariés ou congés formation possible en plus de l'effectif 4 places

• Délai d'accès à la formation : moins d'un mois

• Durée de la formation : 6 mois

• Financement de la formation :

- Financement Région SUD PACA et Fonds Social Européen possible selon statut du candidat
- Compte Personnel de Formation
- Contrat de professionnalisation ou Pro-A (ancienne période de professionnalisation)
- Contrat d'apprentissage
- Projet de Transition Professionnelle (ancien Congé individuel de formation)
- Individuel Payant
- TARIF : 7140 € (pour les candidats hors prise en charge Région Sud)
Merci de nous consulter pour informations détaillées

Pour tous renseignements, contactez :

Marie-Grâce Goncalves – Coordinatrice de formation
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
9 Chemin des Alpilles BP9049
04991 DIGNE LES BAINS Cedex
Tél : 04 92 30 91 12 / 07 83 31 36 04
Email: mgoncalves@laligue-alpesdusud.org

TP ADVF

Titre Professionnel

Assistant de Vie Aux Familles

- Niveau 3 – (ancien niveau V)

REUSSIR le TP ADVF AVEC LA LIGUE



Taux de réussite 2020

84 %

Taux d'insertion 2019

90%

Taux de satisfaction 2020 : 100%

EXPERTISE DES INTERVENANTS

- Enseignants diplômés (CAPES, CAPET, agrégation) avec une expérience minimum de 3 années
- Formateurs diplômés de niveau II minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services.

Son passage dans les entreprises d'accueil a une fonction pédagogique. Le stage a un but de formation. Le stagiaire n'occupe pas un poste productif à l'image des salariés d'entreprise.

Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

3 stages sont prévus sur chaque session : dans un Ehpad, dans une structure d'aide à domicile et dans une structure d'accueil de la petite enfance

MÉTIER, ENTREPRISES

ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Diplôme d'État homologué au niveau 3, du ministère chargé de l'emploi.

Le titulaire du diplôme aura, notamment, les débouchés possibles suivants :

- auxiliaire de vie
- assistant de vie
- assistant ménager
- agent à domicile
- garde d'enfant à domicile

POURSUITE D'ÉTUDES : DEAES ; DEAVS ; DE Aide-soignant...

QUELLES ENTREPRISES ?

. Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, et structures marchandes...).

Dans une grande mesure, les collectivités territoriales représentent des employeurs potentiels, proposant la plupart du temps des emplois à temps complet.

Pour en savoir plus : Participez aux informations collectives afin de préparer votre projet

- 08 Septembre 2020 à 9h00
- 30 Septembre 2020 à 14h
- 14 Octobre 2020 à 9h00
- 04 Novembre 2020 à 14h
- 08 Décembre 2020 à 9h00

Programme

Module 1 : Entretien le logement et le linge d'un particulier : 140 h

Compétence 1

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier

Compétence 2

- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier

Compétence 3

- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Compétence 4

- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Module 2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien : 210 h

Compétence 1

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage

Compétence 2

- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

Compétence 3

- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne

Compétence 4

- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer

Compétence 5

- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

Module 3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile : 175 h

Compétence 1

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants

Compétence 2

- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants

Compétence 3

- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités

Compétence 4

- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Module 4 : Préparation aux épreuves de certification et certification : 70 h

- SST + Mises en situations pratiques globales
- Temps de certification